Inaptitude et invalidité : éviter le contentieux au vu des dernières précisions jurisprudentielles

Objectifs

- Sécuriser votre procédure étape par étape
- Clarifier le cadre du reclassement
- Se mettre à jour de la jurisprudence récente

Public

Manager, DRH, RRH, Juriste

Pré-requis

Notions en droit social

Programme

1/ L'avis d'inaptitude étape par étape : comment le gérer ?

- Lors de quel examen ou visite l'inaptitude peut- elle être constatée ? Suppression de l'exigence des deux examens médicaux. Quel formalisme rigoureux s'impose au médecin du travail ? La fin du casse-tête de l'inaptitude à tout poste. Point sur la Aptitude avec réserve, aptitude temporaire : que doit faire l'employeur ? Comment l'avis du médecin du travail doit-il être rédigé ?

2/ L'obligation de reclassement clarifiée : les apports des ordonnances macron et de la jurisprudence

- A quel moment l'employeur doit-il entamer ses recherches ? Peut-il en être dispensé ? Quel formalisme ? Quel nouveau périmètre du reclassement ? Le cas des entreprises appartenant à un Faut-il consulter le CSE lorsque le reclassement est impossible ? Le salarié peut-il refuser un reclassement proposé ?

3/ Licencier pour inaptitude : les points de vigilance !

- De la convocation à l'entretien préalable, à la rédaction de la lettre de licenciement : quelle est la procédure à suivre ? Et avec un salarié protégé ?

Méthodes pédagogiques

- Illustration et mise en œuvre par des cas pratiques basés sur des cas concrets
- Échanges sur les problèmes concrets rencontrés par les stagiaires
- Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé avant le début de la formation
- Un support pédagogique est remis à chaque participant

Suivi et évaluation des résultats

- Document d'évaluation de satisfaction
- QCM de positionnement en entrée et d'évaluation des acquis de fin
- Nombreux exercices et cas pratiques tout au long de la formation
- Certificat de réalisation individuel

Tarif

Adhérent : 399€ HT (TVA 20%)

Non adhérent : 449€ HT (TVA 20%)

Durée

1 demi-journée, soit 4 heures de formation

Intervenant(s)

Anne JALILOSSOLTAN,

Date(s)

SESSION 1

06 Juin 2024 8:30 / 12:30